

AVENANT MODIFICATIF N°3 AU REGLEMENT DE JEU CONCOURS

La société ARDEA, dont le capital social s'élève à 946 500€, dont le siège social se situe 34 Boulevard Ornano, 93200 SAINT DENIS, inscrite au registre des commerces et des sociétés de Bobigny sous le numéro 542 025 838, ci-après dénommée société organisatrice, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « jeu PAULETTE, la terreur du ménage ».

APRES AVOIR EXPOSE QUE :

La société a déposé le règlement de jeu-concours auprès de la SCP Arnaud Martin – Olivier Graveline, Huissier de Justice associés, 1 rue Bayard 59000 Lille.

Le règlement complet est accessible sur le site: www.huissier-59-lille.fr.

Le présent avenant a pour effet de prolonger la durée du jeu « JEU PAULETTE LA TERREUR DU MENAGE ».

CECI ETANT PRESENTE, IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Modification de l'article 1 :

La société ARDEA, dont le capital social s'élève à 946 500€, dont le siège social se situe 34 Boulevard Ornano, 93200 SAINT DENIS, inscrite au registre des commerces et des sociétés de Bobigny sous le numéro 542 025 838, ci-après dénommée société organisatrice, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « jeu PAULETTE, la terreur du ménage » du 01/04/2018 au 31/03/2020.

L'adresse du siège social de la société organisatrice est la seule adresse qui sera utilisée pour les besoins du présent jeu.

Les autres dispositions du règlement restent inchangées.